



ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX
BIBLIOTHEQUES SONORES

BIBLIOTHÈQUE SONORE « MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence



RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION
sur l'exercice 2012

MANOSQUE - 19 janvier 2013

B. P 421 - 04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

Courriel :

jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h

12, Place des Marchands - MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org





**BIBLIOTHEQUE SONORE
MARIE-FRANCE
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

12, place des Marchands
B. P 421
04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32
Courriel :
jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : le mardi 14 h - 17 h

RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION

Samedi 19 janvier 2013

Je suis heureux de vous accueillir à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

- Monsieur Christian GIRARD, Président du LIONS Club de Manosque ;
- Messieurs Jean-Louis BARBIER et Francis MAJOIS, représentant le LIONS Club de MANOSQUE, accompagnés de Corinne BARBIER, ancienne Présidente de notre Bibliothèque Sonore ;
- ainsi que les représentants de la presse locale.

Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui font vivre notre Bibliothèque ainsi que les membres du bureau.

Merci enfin à la Mairie de Manosque qui met une nouvelle fois cette salle des Quintrands à notre disposition gracieusement.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet des Alpes de Haute-Provence ;
- Monsieur Gilbert SAUVAN, Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence ;
- Madame BIZOT-GASTALDI, Vice-Présidente du Conseil Général des Alpes de Haute Provence ;
- Monsieur Bernard JEANMET-PERALTA, Maire de Manosque ;
- Monsieur Bernard SOURICE Directeur du développement culturel de Manosque ;
- Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire de Sisteron ;
- Monsieur Michel VITTENET, Maire d'Oraison ;
- Monsieur Richard LAFOND, Maire de Lurs ;
- Madame Catherine GUILLAUME, Directrice de la solidarité départementale ;
- Madame Nicole JOSEPH, présidente de l'Association « A perte de vue » ;
- Madame Idelette CHABRE, Présidente de la Bibliothèque Sonore d'Apt ;
- Madame Nicole PERROT, Présidente du Club SOROPTIMIST,
- Monsieur Jean-Louis BARATIER, notre trésorier, retenu par des obligations familiales, et les donneurs de voix et animateurs suivants : Mme BARRET-MARCOUYEUX, Mme FRELUT, M. GROS, Mme MULLER, Mme DE ROUVILLE ainsi que de nombreux audiolecteurs qui n'ont pu se déplacer.

L'année 2012 a été particulièrement difficile pour nos audiolecteurs car nous déplorons le décès de six d'entre-eux, ce qui nous attriste particulièrement.

Je vous demande d'avoir une pensée pour eux et leurs familles.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2012 a été surtout marquée au niveau national par deux événements d'importance :

- la mise en service de notre serveur national d'audiolivres et d'audiorevues qui a nécessité un important travail de mise au point ;
- la célébration du 40^e anniversaire des Bibliothèques Sonores et de l'Association des Donneurs de Voix, avec l'édition d'une plaquette qui retrace, pour la première fois, l'histoire de la mise en place et du développement de cette œuvre magnifique initiée par le LIONS Club de Lille en 1972.

Notre président a été fortement impliqué dans ces deux événements en devenant membre de la commission technique pour la mise en place du serveur national, dont il est désormais administrateur adjoint aux côtés de Monsieur Thierry Dumas, et en assurant la mise en page de la plaquette du 40^e anniversaire ainsi que la présentation multimédia pour l'animation de la célébration.

De plus, depuis le mois de mars et à la demande de Madame Nicole BÉRATO qui assurait depuis 30 ans la délégation régionale pour les deux régions Sud-Est et Côte d'Azur-Corse, j'ai accepté le poste de délégué régional Sud-Est de l'Association des Donneurs de Voix. J'ai donc la charge du suivi et de l'animation de 9 Bibliothèques Sonores : Aix-en-Provence, Apt, Arles, Carpentras, Marseille, Nîmes, Salon-de-Provence et, bien entendu, Manosque.

Enfin, j'ai été coopté au mois de mars au sein du Conseil d'administration de l'ADV en remplacement de Max Cayssol, de la Bibliothèque Sonore de Carpentras, puis élu à ce même poste lors de l'assemblée générale du mois de septembre.

Cette charge de travail a été malheureusement assumée au détriment d'autres actions importantes comme, par exemple, les relations avec l'Académie d'Aix-Marseille, pour développer auprès des enseignants de français la connaissance de notre catalogue national de littérature scolaire. Cette démarche est donc au programme d'actions à venir en 2013.

• Un effort de communication toujours soutenu

Actions d'information à Digne-les-Bains

Au mois de février 2012, nous avons tenu, comme c'est maintenant l'habitude, une réunion d'information sur l'activité de notre Bibliothèque à Digne-les-Bains, dans le cadre de la Médiathèque Intercommunale des Trois Vallées. Je tiens à remercier une nouvelle fois sa Directrice, Madame Marlène CAMILLERI, qui nous accueille gracieusement dans ses locaux.

En 2013, c'est le samedi 2 février que cette réunion aura lieu, toujours à la Médiathèque des Trois Vallées, à 13 h 30.

Grâce à l'action du LIONS Club de Digne, dont je vous rappelle qu'il a créé un projet de Club sur trois ans au profit de la Bibliothèque Sonore, un important travail d'information a été entrepris auprès des mairies de l'est de notre département.

De plus, en partenariat avec la Médiathèque des Trois Vallées, une permanence est tenue chaque troisième jeudi du mois, de 14 h à 16 h à la Médiathèque, pour informer le public et assurer une animation des Donneurs de Voix du secteur.

Cette permanence peine un peu à rencontrer le public, mais quelques audiolecteurs ont pu ainsi être recrutés et informés avec, par exemple, une démonstration du lecteur Victor.

Publipostage vers les Mairies

Nous invitons toujours les mairies à nos réunions d'information. Nous en profitons pour leur suggérer que le versement d'une subvention, même modeste, nous aiderait beaucoup pour notre fonctionnement.

Un impact spectaculaire de notre site internet

Notre site internet www.bibliotheque-sonore-04.org est en ligne depuis le mois de mars 2010. Il continue de monter en puissance avec plus de 12 500 visites en 2012 (dont plus de 9 000 visiteurs différents) contre 6 973 visites en 2011 (dont 5 238 visiteurs différents), soit une moyenne de 1 000 visites par mois.



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2011	472	581	1704	4866	707.13 Mo
Fév 2011	369	425	1029	4831	426.63 Mo
Mar 2011	279	375	68233	73101	1.09 Go
Avr 2011	248	362	9403	11621	299.55 Mo
Mai 2011	281	368	9983	12270	346.26 Mo
Juin 2011	386	472	9527	12404	511.17 Mo
Juil 2011	410	500	9961	12948	471.16 Mo
Août 2011	411	501	9942	13480	538.43 Mo
Sep 2011	462	640	9835	13361	625.27 Mo
Oct 2011	543	867	10355	14169	546.04 Mo
Nov 2011	659	963	10493	16544	798.39 Mo
Déc 2011	718	919	10863	17563	809.10 Mo
Total	5238	6973	161328	207158	7.03 Go

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2012	698	874	10740	18615	891.74 Mo
Fév 2012	592	937	10112	15336	739.93 Mo
Mar 2012	642	831	10679	15735	684.27 Mo
Avr 2012	625	832	5022	9576	626.40 Mo
Mai 2012	631	804	1597	7978	610.87 Mo
Juin 2012	619	930	1641	6244	614.32 Mo
Juil 2012	668	1023	1709	7098	652.66 Mo
Août 2012	674	982	1673	6255	613.83 Mo
Sep 2012	813	1127	1900	7997	717.50 Mo
Oct 2012	992	1409	2607	10415	1.12 Go
Nov 2012	1010	1412	2867	11343	1.51 Go
Déc 2012	1076	1415	2778	11481	1.94 Go
Total	9040	12576	53325	128073	10.59 Go

La page sur le lecteur Victor est de loin la plus visitée, car très bien référencée sur Google. Les mots clés « lecteur CD pour malvoyant » et « lecteur Victor » conduisent directement vers notre site et génèrent des demandes en provenance de toute la France. En 2012, nous avons eu ainsi **pratiquement un contact par jour en moyenne**, soit par téléphone, soit par courriel, avec des personnes qui ne connaissaient pas l'existence des Bibliothèques Sonores !

A chaque fois, nous avons informé ces personnes sur la procédure d'inscription et de cession de lecteurs Victor et les adressant à la BS la plus proche de leur domicile.

Notre site s'avère donc un formidable moyen de promotion des Bibliothèques Sonores !

Les autres pages les plus visitées sont le catalogue, la page consacrée aux Donneurs de Voix (avec les téléchargements de modes d'emploi pour l'enregistrement), la page actualités et la page des audiolecteurs.

Notre site continue également son rôle de filtrage des candidatures des Donneurs de Voix. Les nombreux candidats rencontrés lors de manifestations peuvent en effet télécharger sur le site les deux logiciels nécessaires pour l'enregistrement ainsi que les modes d'emploi de ces logiciels spécifiquement rédigés à l'intention des Donneurs de Voix. Ceux-ci peuvent ainsi tester préalablement leurs capacités en informatique et leur motivation pour la lecture à haute voix, puis nous envoyer un échantillon d'enregistrement permettant de juger de la qualité de leur lecture, aussi bien en terme de diction que de qualité technique.

C'est uniquement après ce test que nous faisons une formation complémentaire aux candidats suffisamment motivés pour y avoir satisfait. Ce filtrage très efficace nous a permis d'éviter de consacrer de nombreuses heures de formation à des candidats qui s'avéraient défaillants immédiatement après !



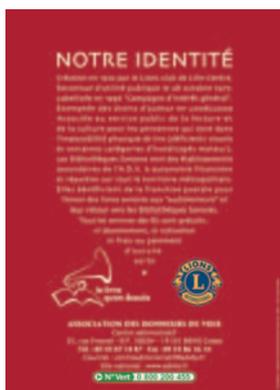
Notre présence sur les réseaux sociaux

Nous avons également ouvert une page Facebook pour notre Bibliothèque Sonore, ainsi qu'un compte Twitter. Nous nous efforçons d'y annoncer nos événements, les passages de spot télévisés pour les Bibliothèques Sonores, ect.

Jusqu'à présent, cette présence n'a pas donné de résultats spectaculaires. Elle demande, pour être efficace, un travail quasiment quotidien que nous avons, il faut bien le dire, du mal à assumer. Il nous faudrait disposer d'une personne exclusivement vouée à cette tâche et qui sache utiliser parfaitement ce type d'outil, un « Community Manager » ou animateur de communauté. C'est forcément une personne jeune qui offrir ce type de compétence. **Je lance un appel à ceux qui seraient prêts à donner un peu de temps pour cela...**

Le 40^e anniversaire de notre association

S'il ne s'agit pas au premier chef d'une action de communication, cette manifestation aura néanmoins des retombées positives dans ce domaine.



Tout d'abord parce que la plaquette éditée à cette occasion, qui retrace en détail l'histoire des Bibliothèques Sonores en mettant en valeur la manière dont elles ont su s'adapter à l'évolution des technologies et démontrant leur dynamisme, constitue un outil de communication tant auprès des élus que des organismes et associations qui nous financent.

Ensuite parce que cette fête qui a rassemblé de nombreux audiolecteurs (certes, surtout venant de l'Île de France) et Donneurs de Voix a été très appréciée tant par nos membres que par nos bénéficiaires. Les demandes pour provoquer plus souvent de telles rencontres n'ont pas manqué et cela doit nous inspirer dans une année où notre Bibliothèque Sonore va, elle aussi, fêter ses 20 ans d'existence.



A notre tour de faire de cet anniversaire, sans doute en octobre prochain, un moment de rencontre inoubliable entre Audiolecteurs, Donneurs de Voix et Animateurs de notre Bibliothèque Sonore, ainsi que financeurs et sympathisants.

Prix littéraire de l'Audiodecture

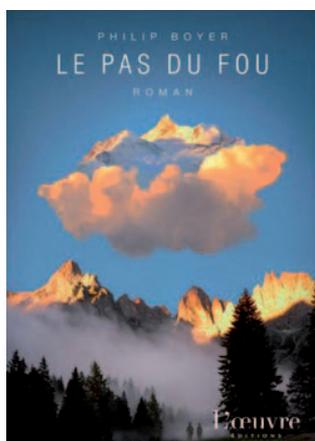
Cette opération nationale entreprise conjointement par l'ADV et le LIONS Club français a été une grande première en 2010. Elle consistait à soumettre au jugement de nos audiodecteurs 4 second romans pour attribuer, pour la première fois au monde, un prix décerné par un jury de déficients visuels.

Renouvelé en 2011 et 2012, plusieurs de nos audiodecteurs font partie chaque année du jury, parmi 200 membres au niveau national.



Le prix a été remis cette année au cours de la cérémonie de célébration du 40^e anniversaire des Bibliothèques Sonores, le 21 septembre, dans les salons de la Mairie du 3^e arrondissement de Paris, en présence de nombreuses personnalités.

Il a été décerné à Monsieur Philip BOYER pour son roman « Le pas du fou », publié aux Éditions de L'œuvre, un roman dont l'action se situe dans les Hautes Alpes.



Le prix 2013 est en cours de préparation : 4 nouveaux seconds romans sont en cours de sélection et seront enregistrés par des Donneurs de Voix ayant obtenu des médailles au « Concours de La Voix de l'année » puis adressés aux audiodecteurs membres du jury.

Précisons que les 4 romans sélectionnés en 2012 ont été mis à la Disposition de toutes les Bibliothèques Sonores sur le Serveur national.

Les passages à la télévision

C'est à la veille du 40^e anniversaire que nous avons appris la disparition du parrain de l'Association des Donneurs de Voix, le comédien Pierre MONDY.

Il n'était donc plus possible de diffuser les spots télévisés qu'il avait enregistré gracieusement, alors que des passages étaient programmés avant la fin de l'année.

Le nouveau chargé de mission pour la communication au niveau national, Daniel SIMONNET, de la BS de Paris, a demandé à un autre comédien dont la notoriété est en forte progression de prendre la succession de Pierre MONDY.

Il s'agit d'Antoine DULÉRY, célèbre « Inspecteur Larrosière » de la série télévisée « Les petits meurtres d'Agatha Christie » qui nous a fait l'honneur d'accepter.



Antoine DULÉRY a donc enregistré gracieusement un nouveau spot publicitaire en faveur des Bibliothèques Sonores, diffusé sur France 2, sur TF1 et sur la chaîne du câble Styliya fin novembre et début décembre.

Les résultats de ces diffusions ne sont pas à la hauteur des résultats obtenus les années précédentes, mais ils ont quand même généré des contacts et concouru au développement de la notoriété des Bibliothèques Sonores.



Plus intéressante a été la deuxième opération obtenue par Daniel SIMONNET : la participation d'une concurrente au jeu télévisé « N'oubliez pas les paroles » sur France 2, fin décembre, au bénéfice de l'Association des Donneurs de Voix. Au cours de deux émissions successives, entre 19 h et 20 h, un large public a pu entendre parler de notre association et la concurrente victorieuse a permis de nous faire gagner 50 000 euros qui seront redistribués aux 120 Bibliothèques Sonores.

Ces émissions ont généré essentiellement des propositions de la part de candidats Donneurs de Voix, mais elles auront incontestablement eu un grand impact en terme de notoriété.

La présence dans les manifestations et forums

Comme les années précédentes, nous avons encore été présents sur un certain nombre de manifestations où nous pouvons rencontrer des bénéficiaires potentiels et des relais d'information :



- la foire d'Ongles, le 12 août



- le forum des associations de Digne-les-Bains, le 8 septembre avec l'association « A perte de vue »



- l'assemblée générale de notre Association des Donneurs de Voix, à Paris le 22 octobre



- le Festival « Handicap'Art » à Forcalquier le 6 octobre



- la quête sur la voie publique à Forcalquier, Manosque, Oraison, La Brillanne, les 5 et 6 octobre



Notre présence à la Foire d'Ongles, aussi bien qu'au Forum des Associations de Digne génère toujours autant de contacts intéressants, tant en matière d'audiolecteurs que de candidats Donneurs de Voix. Malheureusement, parmi ces derniers, bien peu concrétisent leurs ambitions...

Pour la première fois, nous avons participé à la quête sur la voie publique, dans le cadre de la Journée Nationale de Aveugles, au profit de notre Bibliothèque et avec le concours des membres du LIONS Club de Manosque. Le résultat en terme financier est assez décevant (un peu plus de 200 euros récoltés...) mais le but n'était pas celui-là. Il s'agissait surtout de faire voir les Bibliothèques Sonores et d'informer un public que l'on ne rencontre pas ailleurs. Sur ce plan, l'opération a été positive mais pourrait certainement être améliorée, maintenant que nous avons l'expérience de son déroulement.

Les radios locales et la presse

Nous faisons toujours des efforts pour que les supports locaux d'information nous aident à faire connaître les services de la Bibliothèque Sonore. Les journaux avaient beaucoup parlé de nous en 2011, sans doute est-ce la raison de leur silence en 2012. Mais nous aurons cette année des sujets d'attirer à nouveau leur attention.

La radio « Fréquence Mistral » est prête à faire une émission avec nous aussi bien à Digne qu'à Manosque. C'est uniquement le programme un peu trop chargé de 2012 qui n'a pas permis de concrétiser cette démarche. Nous le ferons certainement en 2013.

• De nouveaux publics à toucher

J'ai déjà évoqué la démarche auprès de l'académie d'Aix-Marseille en vue de réaliser une information des enseignants référents en matière de handicap. Nous disposons en effet d'un catalogue national de « Littérature scolaire », géré par la Bibliothèque Sonore d'Évreux. De plus, nous pouvons, à la demande, enregistrer des ouvrages de littérature scolaire pour satisfaire les demandes particulières de chaque enseignant.

Cette démarche ne concerne pas que les jeunes déficients visuels. Les discussions avec les ministères ont abouti à une nouvelle définition des personnes auxquelles nous sommes autorisés à prêter des livres. Il s'agit des « **personnes empêchées de lire médicalement attestées** ». Autrement dit, toute personnes handicapée, qu'elle soit mal-voyante, handicapé moteur, dyslexique ou handicapée mentale peut être inscrite à partir du moment où un médecin a certifié qu'elle était « empêchée de lire ».

Ces nouveaux publics, très mal informés jusqu'à présent, devraient contribuer à développer les activités de notre Bibliothèque Sonore dans les années à venir.

Les magasins OPTIC 2000

Rappelons enfin l'accord de partenariat conclu au niveau national avec les opticiens OPTIC 2000 qui diffusent une page de publicité sur les Bibliothèques Sonores en deuxième de couverture de leur catalogue « Basse vision ».

Le centre « Basse vision » est situé à Laragne dans les Hautes Alpes mais concerne les deux départements. Nous devons en rencontrer prochainement les responsables.

• L'équipement de la Bibliothèque en lecteurs Victor

Vous connaissez tous désormais le lecteur Victor, spécialement conçu pour les déficients visuels et qui est grandement apprécié de nos audiolecteurs.

A ce jour, 56 personnes sont équipées, dont 54 par nos soins (22 bénéficiant du prêt de l'appareil par notre bibliothèque) et 2 via une autre BS ou l'association Valentin Haüy. On notera par ailleurs que 12 appareils ne sont plus utilisés du fait du décès de leurs possesseurs ou de l'arrêt de la lecture par des audiolecteurs trop fatigués.

Il reste encore à ce jour 32 audiolecteurs non équipés, dont quelques uns ne souhaitent pas disposer de ce type de lecteur, mais la plupart d'entre eux devront être équipés.

Je vous rappelle que toute personne qui nous fait un don, quelle que soit la somme, bénéficie d'un **reçu fiscal lui permettant de récupérer 66 % de ce don sur ses impôts sur le revenu. Il en est de même des legs qui pourraient nous être accordés.**



le livre qu'on écoute

les bibliothèques sonores
DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

SERVEUR NATIONAL DE LIVRES ET REVUES SONORES

Recherche et téléchargement d'ouvrages

Rechercher un livre Rechercher une revue S'identifier S'inscrire dans une BS

Recommandations

Ce serveur permet aux Bibliothèques Sonores de proposer leurs meilleurs enregistrements au profit des personnes qui physiquement sont dans l'impossibilité de lire. Ces enregistrements sont réalisés en exception des droits d'auteur, conformément à la Loi de 2005 et des décrets d'application du 19/12/2008 et du 15/12/2009.

Seules les personnes inscrites auprès d'une des Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix sont autorisées à télécharger des livres ou des revues sonores sur ce site.

Elles s'engagent à en réserver l'audition à leur seule personne, sachant que ces livres et revues sonores ne peuvent pas être écoutés en public, ni copiés, ni transmis à une autre personne.

Tout téléchargement par des personnes non autorisées fera l'objet de poursuites judiciaires.

Mentions légales

• Le serveur national

Initié en 2011, l'année 2012 n'a pas été de trop pour mettre ce serveur sur les rails. En ce début 2013, il est enfin ouvert, non seulement à toutes les BS, mais aussi aux audiolecteurs qui maîtrisent les outils d'accès à Internet. Il peuvent désormais télécharger les audiolivres et les audiorevues disponibles sur le serveur à l'adresse : <http://livres.advbs.fr>

Toutefois, l'accès n'est ouvert à ces audiolecteurs que s'ils sont bien inscrits dans l'une de nos Bibliothèques Sonores et après avoir signé un engagement à ne pas diffuser ces audiolivres à quiconque et, bien entendu, à ne pas divulguer leurs codes d'accès au serveur.

Désormais, toutes les BS peuvent placer sur ce serveur leurs meilleurs enregistrements, en respectant une Charte de Qualité destinée à faire tendre tous les enregistrements vers la perfection. L'objectif est que chaque BS puisse placer sur le serveur national la totalité de ses nouveaux enregistrements.

Une procédure rigoureuse de contrôle de la qualité des enregistrements a été mise en place, non sans mal, pour faire en sorte que la conformité des enregistrements soit d'abord validée au niveau de la Bibliothèque, avant de proposer le livre sur le serveur. Un second contrôle est ensuite effectué par des vérificateurs nationaux spécialement formés, avant mise en disponibilité du livre sur le serveur.

L'harmonisation des jugements entre les différents vérificateurs est extrêmement difficile et il reste encore quelques grains de sable dans les rouages ! Mais elle progresse et il ne devrait plus rester de difficultés d'ici la fin de l'année.

Au 1^{er} janvier 2013, 1 077 audiolivres et 18 titres de revues mensuelles et hebdomadaires sont disponibles sur le serveur.



Dans ce contexte, le nouveau lecteur Victor **Stratus 4M** (M comme « multimédia ») prend tout son sens, car ce modèle offre une connexion USB, permettant de brancher une clé-mémoire USB, ainsi qu'un lecteur de carte-mémoire SD.

Il permet donc aux audiolecteurs qui téléchargeront des audiolivre ou des audiorevues sur le Serveur national de les copier sur ces nouveaux supports numériques qui peuvent contenir plusieurs dizaines de livres, selon leur capacité.

Bien entendu, ce modèle s'adresse aux nouvelles générations d'audiolecteurs capables d'utiliser ces technologies.

• Développement de notre catalogue

Le nombre de titres à notre catalogue a continué sa progression en 2012. Il comprend désormais 1 614 livres, dont 1250 en CD mp3. Le travail de nos Donneurs de Voix, associé aux échanges avec d'autres bibliothèques, que ce soit via le Peer to Peer ou le Serveur national, nous a permis d'ajouter 411 nouveaux livres à notre catalogue, du début de l'année au 31 octobre.

Ces échanges avec d'autres bibliothèques se sont développés grâce à notre réseau Peer to Peer qui compte aujourd'hui 62 Bibliothèques Sonores. Nous sommes toutefois obligés d'être vigilants sur la qualité technique et vocale des ouvrages ainsi proposés, certaines Bibliothèques ayant mis sur le réseau des ouvrages de faible qualité. De notre côté, nous proposons actuellement 192 titres aux autres bibliothèques du réseau, tous souscrivant au label qualité LQ.

Ces échanges nous permettent en particulier de récupérer les enregistrements d'Audiorevues mensuelles ou hebdomadaires et de les proposer à nos audiolecteurs. Ces revues sont enregistrées par les BS de Lille et de Nantes puis mises à disposition de toutes les autres bibliothèques sur le Serveur national.

Pour l'instant nous ne récupérons que Historia demandée par l'un de nos audiolecteurs. Les titres actuellement disponibles sont :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| - 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS | - FAMILLE CHRÉTIENNE |
| - CYCLOTURISME | - LA VIE |
| - SCIENCE ET VIE | - LE CANARD ENCHAÎNÉ |
| - SCIENCE ET AVENIR | - LE NOUVEL OBSERVATEUR |
| - GEO | - LE POINT |
| - HISTORIA | - NOTRE TEMPS |
| - L'HISTOIRE | - ARMEN |
| - LE MONDE DIPLOMATIQUE | - LE PÉLERIN |
| - LE MONDE DES RELIGIONS | |

Nous devons maintenant faire un effort pour proposer ces revues à davantage d'audiolecteurs. Ces revues sont susceptibles d'intéresser des personnes qui ne sont pas obligatoirement intéressées par la littérature mais qui aimaient lire la presse.

• L'avenir de nos locaux

Le projet de rachat de nos locaux par la Ville de Manosque reste toujours en suspens. La démarche est entre les mains de notre trésorier, Jean-Louis BARATIER qui doit négocier avec le Maire de Manosque. Rappelons que nos locaux, en regroupant notre activité et celle - éminemment complémentaire - de l'association « A perte de vue », avec en particulier son club informatique, constituent un véritable « guichet unique » au service des aveugles et mal-voyants du pays manosquin. Il serait donc regrettable que cette entité ne puisse pas trouver un hébergement convenable pour ses activités dans la ville de Manosque.

• Remerciements

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans adresser mes remerciements à toutes les personnes qui animent notre bibliothèque, et plus particulièrement Danièle MARCADAL et Jocelyne THOMAS qui consacrent une partie de leurs journées en travaillant à domicile pour la Bibliothèque Sonore, bien au-delà des simples permanences.

Je remercie également les différents organismes qui ont bien voulu, en 2011, nous aider à couvrir nos frais de fonctionnement : la Communauté de communes Luberon-Durance-Verdon avec une subvention de 2 300 €, le Conseil Général 04 qui nous attribue régulièrement chaque année la somme de 1 000 €, le LIONS Club de Manosque dont la participation évolue de 1 000 à 2 000 € selon les années et les possibilités offertes par sa collecte de fonds, le LIONS Club de Digne-les-Bains, déjà évoqué, dont le soutien devient de plus en plus important, sans oublier les communes qui veulent bien nous verser une subvention : Sisteron, Reillanne, Forcalquier...

N'oublions pas non plus les nombreux audiolecteurs qui nous font un don, ainsi que certains sympathisants et des Donneurs de Voix qui nous soutiennent également par leurs dons.

Je vous rappelle enfin que les entreprises peuvent nous soutenir par des dons qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les dons des personnes physiques (soit 66 % de réduction d'impôt sur le revenu), mais aussi par des dons en nature.

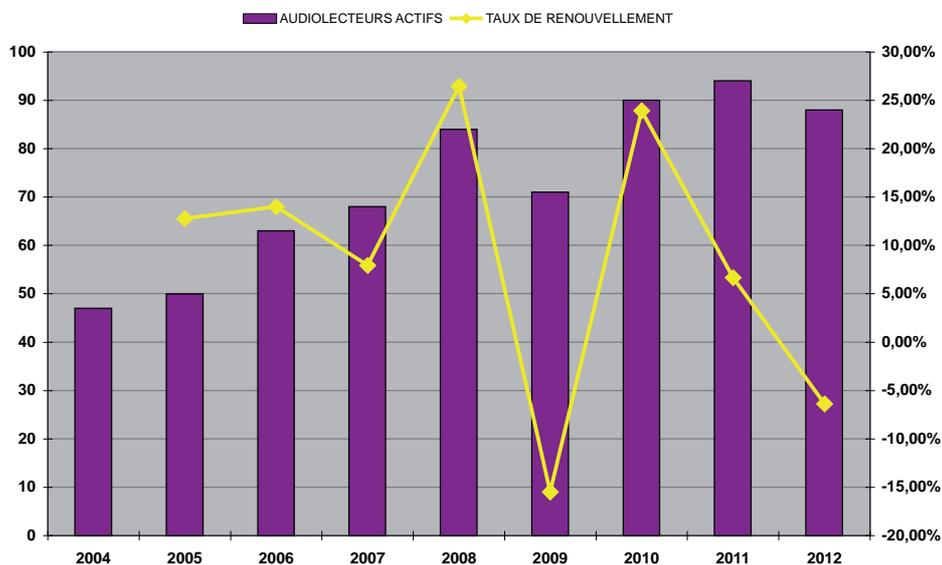
Faites savoir aussi, autour de vous, que nous pouvons recevoir des legs qui sont également défiscalisés et peuvent contribuer à l'équipement de notre Bibliothèque en lecteurs Victor, voire à l'achat de locaux dans le cas où la Mairie ne pourrait nous offrir une solution.

Que tous ceux qui contribuent à notre bonne santé financière soient ici chaleureusement remerciés. Nos besoins sont modestes, car nous vivons surtout de bénévolat et nos frais de fonctionnement sont très réduits, mais encore faut-il pouvoir les couvrir, ce qui n'est malheureusement pas le cas de toutes les Bibliothèques Sonores !

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le nombre d'audiolecteurs actifs marque un léger déclin pour la première fois depuis 2009, avec **88 audiolecteurs actifs**. Nous avons eu en effet cette année un nombre élevé de décès ainsi que beaucoup d'audiolecteurs incapables de poursuivre l'écoute de livres du fait de problèmes de santé.

Le taux de renouvellement, calculé par rapport à l'année N-1 est ainsi défavorable avec 20 audiolecteurs inactivés contre seulement 14 nouveaux inscrits.



Il faut nuancer ce résultat en disant que nous avons actuellement 8 candidats audiolecteurs à qui un catalogue a été adressé mais qui n'ont pas encore renvoyé leurs liste de livres : ils ne sont donc pas encore inscrits définitivement. Si tous étaient inscrits, **cela porterait le nombre d'audiolecteurs actifs à 96, chiffre le plus élevé jamais atteint par notre Bibliothèque Sonore.**

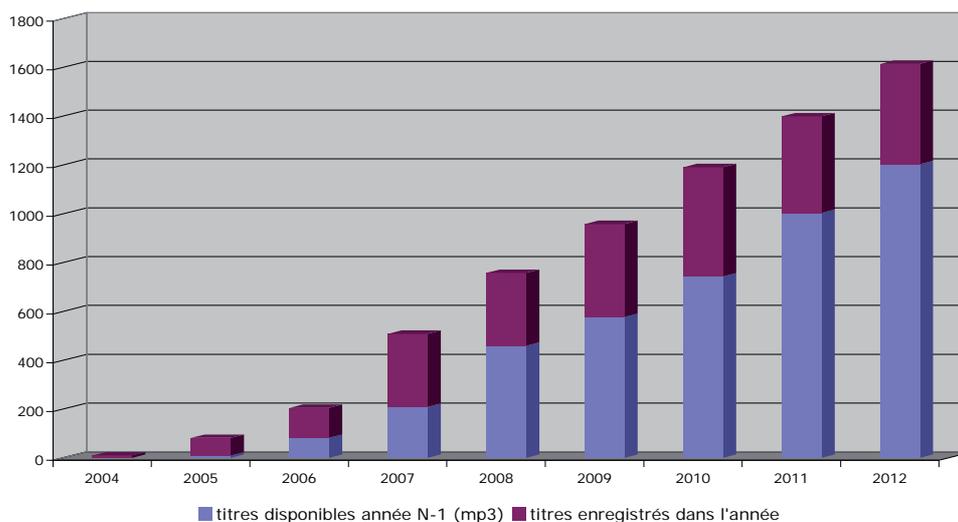
Nous restons toujours persuadés que les efforts d'information doivent être maintenus, non seulement parce que de nouvelles personnes perdent la vue tous les jours, mais aussi parce que nous devons informer le nouveau public des handicapés moteurs ou dyslexiques qui peuvent désormais bénéficier de nos services.

Nous savons aussi que malgré ces efforts, nous n'arrivons à toucher qu'une très faible partie des bénéficiaires potentiels.

Nous devons aussi continuer nos efforts auprès des jeunes mal-voyants qui, bien que lisant peu jusqu'à présent, n'ont que très peu d'autres moyens d'accès à la culture et à l'évasion que procure la lecture. Nous espérons que nos démarches auprès de l'Éducation Nationale pourront se concrétiser cette année et qu'elles porteront leurs fruits.

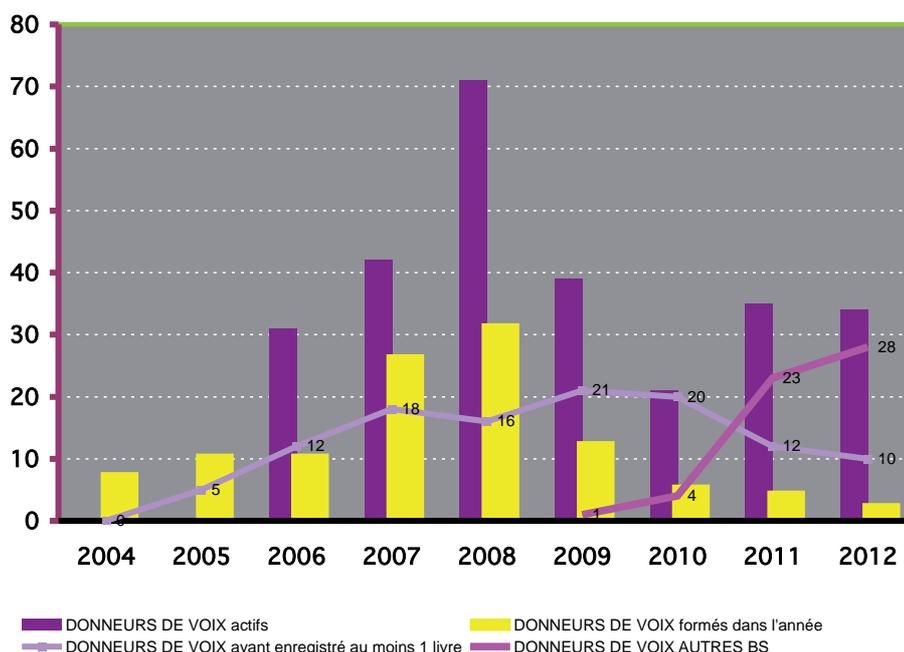
Le nombre de titres en catalogue s'élève à 1 614 au 1er janvier 2013 dont 1 250 sur CD mp3, soit 411 nouveaux titres enregistrés en 2012, légèrement plus qu'en 2011 (314 titre). Rappelons que, désormais, tous les nouveaux titres sont uniquement disponibles sur CD mp3

ÉVOLUTION DES TITRES (supports numériques)



Cette progression est due au travail de nos Donneurs de Voix et au développement des échanges avec les autres bibliothèques sonores par le canal du Peer to Peer et du Serveur national déjà évoqués. Ces échanges apparaissent dans le graphique de la production des Donneurs ci-après car nous enregistrons pour ces livres le nom de la BS d'origine ou celui du Serveur comme nom de Donneur.

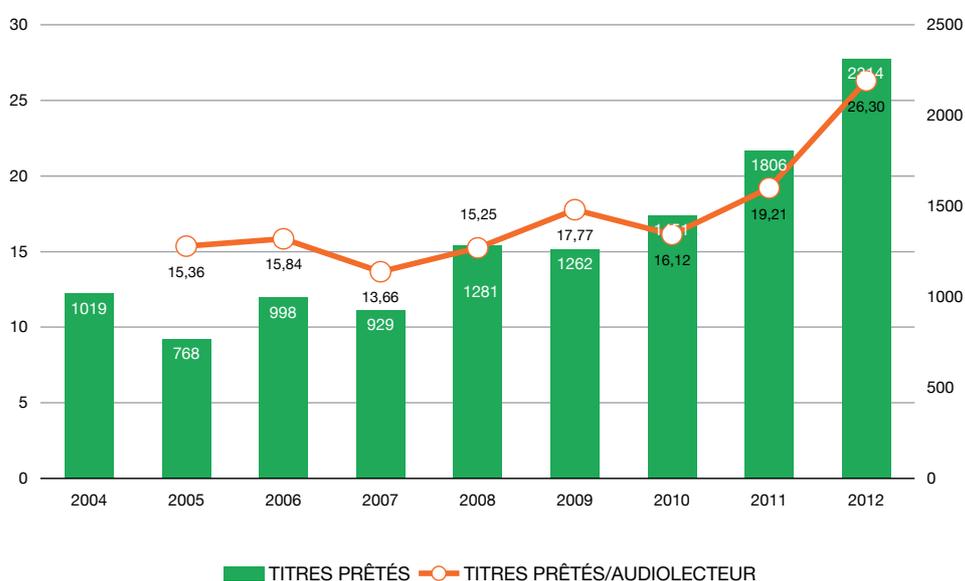
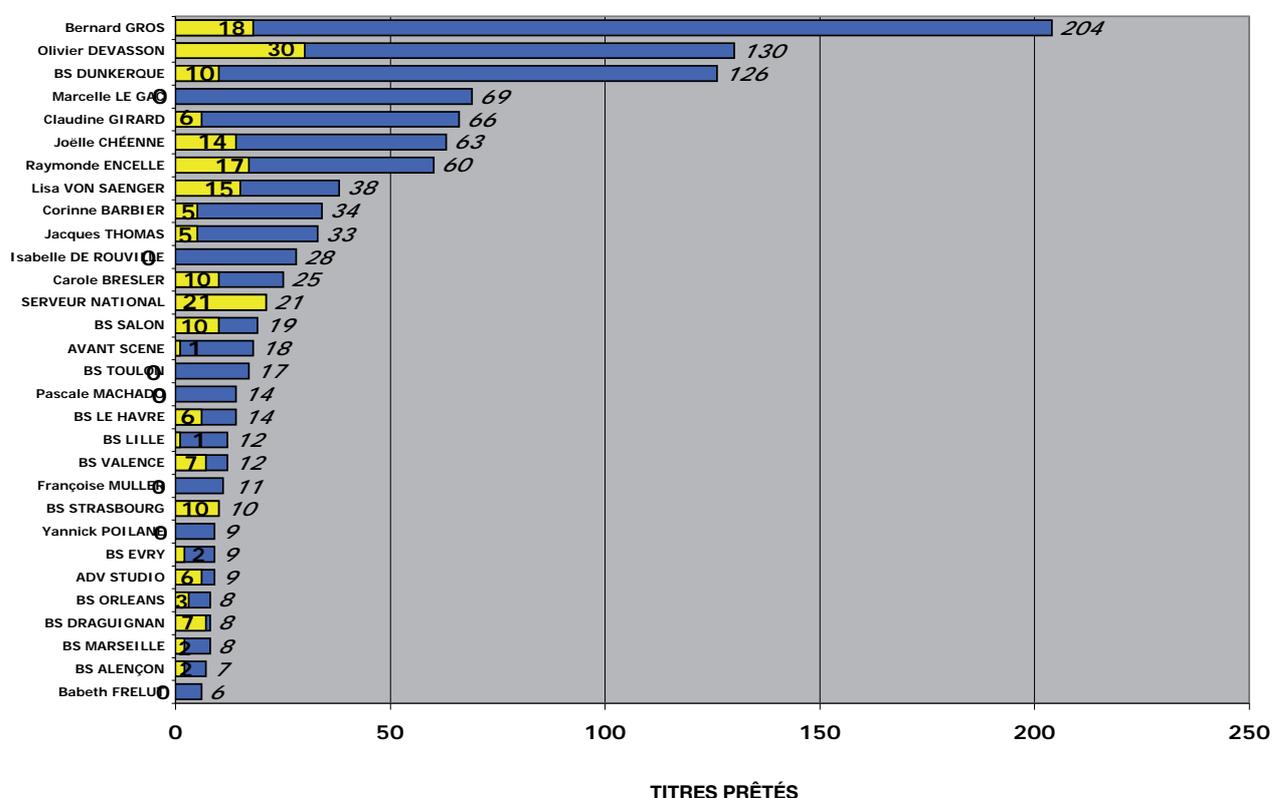
DONNEURS DE VOIX



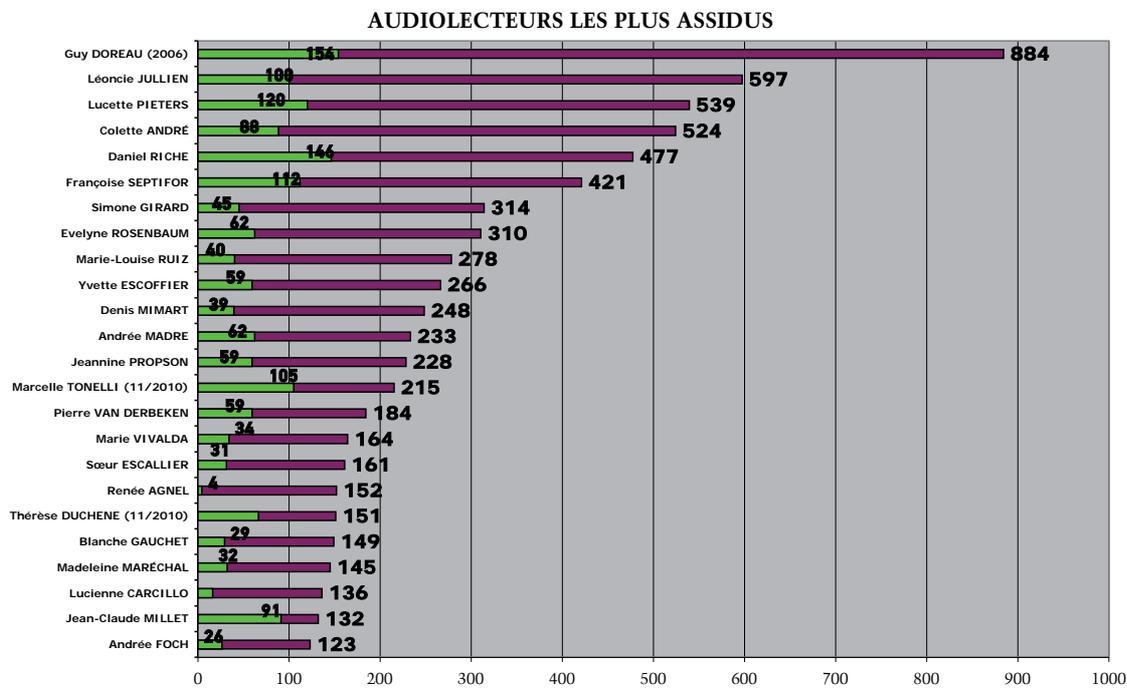
Il faut noter qu'en 2012, le nombre de BS nous ayant procuré de nouveaux titres (28) est pratiquement le triple du nombre de Donneurs de Voix réellement actifs (10). Nos Donneurs ont enregistré 121 titres en 2012 contre 112 en 2011.

Nous devons donc continuer de former de nouveaux Donneurs de Voix. Le système de filtrage lié à notre site web, précédemment évoqué, s'est révélé sans doute un peu pénalisant, beaucoup de candidats, pourtant apparemment très motivés, ne donnant pas suite. Nous n'avons formé que deux nouveaux Donneurs en fin d'année 2012. Ils n'ont pas encore pu nous fournir un livre, mais ils semblent sur la bonne voie.

On pourra voir, sur le graphique ci-après, les performances de nos donneurs les plus productifs. Nous les remercions tous chaleureusement, et nous les encourageons à poursuivre leurs lectures en souhaitant qu'ils y trouvent plaisir et satisfaction d'être utiles.

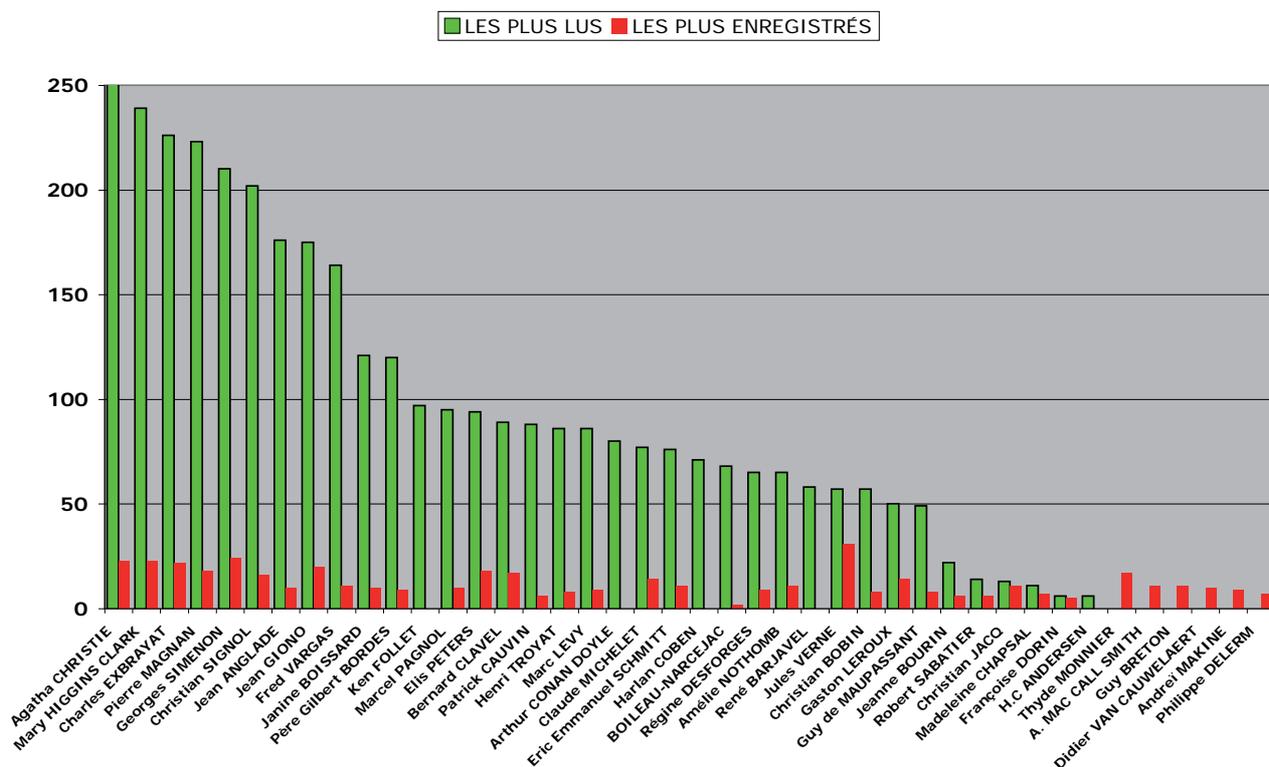


Le nombre de titres prêtés, soit 2 314, est en forte progression malgré la réduction du nombre d'audiolecteurs. En 2012, en moyenne, chaque audiolecteur a lu 26 livres dans l'année. Mais cette moyenne cache des différences énormes, comme on peut le voir sur le graphique des audiolecteurs les plus assidus :



Notre champion a lu 154 livres en 2012 (il en avait lu 138 en 2011 et 135 en 2010 !), certains en lisent plus de 100 et beaucoup d'autres plus de 50. Le développement de notre catalogue est donc essentiel pour que nos audiolecteurs trouvent toujours les titres capables de leur assurer de nombreuses heures de plaisir de lecture.

Les statistiques sur les auteurs les plus lus par nos audiolecteurs, en comparaison avec les auteurs les plus enregistrés, montrent toujours quelques évolutions, sans doute liées aux évolutions de notre catalogue.



Le groupe de tête change peu, avec Agatha Christie et Mary Higgins Clark, toujours en tête. Charles Exbrayat, troisième, et Pierre Magnan font rétrograder Georges Simenon à la 5^e place.

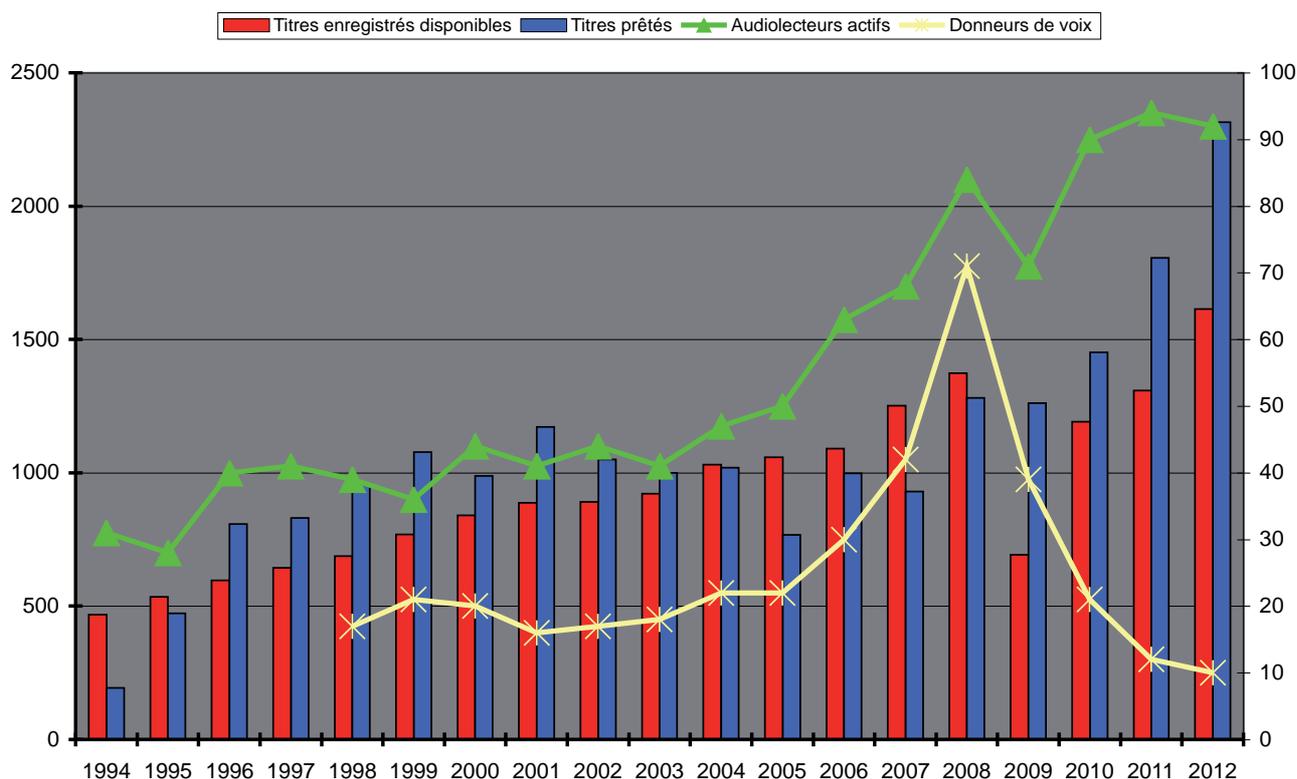
Des auteurs comme Conan Doyle, Barjavel, Ken Follet ou Harlan Coben (qui gagne une place dans ce classement), sont très demandés mais toujours aussi peu enregistrés (moins de 5 titres) et mériteraient d'attirer l'attention des Donneurs de Voix.

Amélie Nothomb fait une progression spectaculaire de la 36^e à la 25^e place, Boileau-Narcejac gagne 6 places, Elis Peters en gagne 2 tandis que Barjavel, faute de nouveaux enregistrements, régresse de 4 places.

On voit apparaître Andreï Makine et Alexander Mac Call Smith dans le classement en raison du nombre de titres enregistrés, mais ces enregistrements sont trop récents pour qu'il apparaissent au palmarès des auteurs les plus lus.

Cela ne doit pas faire oublier que de nombreux auteurs, en particulier les auteurs contemporains et toutes les nouveautés, sont demandés par les audiolecteurs et doivent faire l'objet d'enregistrement. La palette de choix est très large et j'espère qu'elle inspirera les nouveaux Donneurs de Voix qui n'ont pas encore enregistré.

Notons également que tous ces nouveaux auteurs, en particulier ceux bénéficiant de prix littéraires, sont rapidement disponibles sur le Serveur national et peuvent être rapidement mis à disposition de nos audiolecteurs.



Ce graphique de synthèse, enfin, montre la forte progression du nombre de titres à notre catalogue, ainsi que le nombre de titres prêtés, également en forte progression. Le nombre d'audiolecteurs montre sa relative stagnation, après une accélération depuis 2005. Peut-être le signe que nous avons saturé les possibilités de notre département ? Cela ne doit pas nous encourager à relâcher nos efforts car de nouvelles personnes perdent la vue chaque jour, et le public des jeunes malvoyants a été jusqu'à présent relativement mal prospecté.



Enfin, le nombre de Donneurs de Voix confirme son déclin, nous incitant, là aussi, à persévérer dans la recherche et la formation de nouveaux Donneurs. Les chiffres de 2009 à 2012 sont réalistes car ils ne concernent que les Donneurs ayant réellement produit au moins un livre dans l'année et ne tient donc pas compte des sources de livres externes : autres BS et Serveur national.

Ayant fait une présentation la plus complète possible de notre activité de l'année, je suis prêt, ainsi que les membres du bureau, à répondre maintenant à toutes vos questions sur ce rapport moral et ce rapport d'activité.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence de notre trésorier Jean-Louis BARATIER, je vais vous présenter le rapport financier établi par ses soins (ci-joint en annexe).

Je vous annonce que selon l'augmentation de cotisations votée en Assemblée générale le 22 octobre 2012, **le montant de la cotisation annuelle est désormais de 5 euros.**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

La délégation de mandat 2009/2012 pour les membres du bureau, à savoir :

- Jacques THOMAS, Président ;
- Jocelyne THOMAS, Secrétaire ;
- Jean-Louis BARATIER, Trésorier ;

étant arrivée à échéance, il convient de renouveler les membres du bureau pour la période 2013/2015.

Aucune personne n'ayant fait acte de candidature, je vous propose de demander le renouvellement des mandats des membres sortants.

Les questions étant épuisées, je vous remercie de votre attention et vous invite maintenant à clore cette réunion et à nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le Président
Jacques THOMAS